

emprunter ni quitter la route d'accès au terminus du bac. On construira une route à revêtement de gravier allant de Washington Circle au Bâtiment de radoub n° 305, afin d'assurer une voie d'accès pour les véhicules de la Marine. Le Bâtiment n° 327 qui n'est plus utilisé sera démoli afin de permettre la construction de cette route de gravier.

Bâtiments

La loge de garde existante sera démolie pour faire place à un nouveau bâtiment. Celui-ci sera au moins l'équivalent de la structure actuelle et sera conforme aux exigences du gouvernement des États-Unis.

Les bâtiments n°s 679M, 680M et 681M seront démolis et des installations équivalentes seront aménagées à des endroits que choisira la Base navale. Le gouvernement canadien se chargera de ces travaux dont le coût ne doit pas dépasser \$75,000.

Clôtures

La route d'accès au bac sera bordée d'une clôture de chaque côté, depuis la loge de garde jusqu'à la zone du terminus, à l'exception du passage à niveau près de Washington Circle. La clôture sera du genre sécurité, d'une hauteur de huit (8) pieds, et munie de barrières qui seront aménagées aux deux emplacements indiqués sur les plans ci-joints. Dans la zone de l'antenne du Monopole près de Cooper Drive, la clôture sera faite d'un matériau non conducteur.

Services

En tous les endroits où la construction de la nouvelle route gêne des services existants, comme des lignes de communication ou de transport d'énergie, des canalisations d'eau douce ou salée, des égouts et des conduits de vapeur, etc., ces services seront réinstallés en d'autres endroits qui conviennent aux autorités des États-Unis.

Enceinte du terminus

On propose que la propriété actuelle du Canadien National soit élargie de manière à comprendre les divers terrains qui sont indiqués et décrits dans les documents⁽¹⁾ ci-joints sous le nom de zones n°s 1, 2, 3 et 4. On aura ainsi de l'espace supplémentaire pour le stationnement des véhicules à moteur, pour un nouveau bâtiment du terminus, pour un service de lavage d'autos, etc. Toute la zone sera entourée d'une clôture de sécurité de huit (8) pieds de hauteur qui sera munie de barrières pour permettre le passage des camions du service d'incendie et d'autres véhicules de secours d'urgence. On propose que l'approvisionnement en eau ménagère du nouveau terminus soit acheté auprès du gouvernement des États-Unis.

⁽¹⁾ Non publiés.